

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 436

présenté par

M. Emmanuel Maquet, M. Pierre-Henri Dumont, M. Viala, M. Rolland, M. Forissier et M. de
Ganay

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 1^{er} est un exemple de loi purement déclarative qui contribue à l'inflation législative. Le présent amendement vise donc à le supprimer.